



Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2015

Présents :

Parents élus : Mmes Odon-Vigne, Dias, Koch, Juppet, Barras.

Mairie : M. Tournier (Maire), Mmes Manouvrier, Jeanblanc, Mailler, Brissaud, Vidon.

Enseignants : Mmes Quartelli, Charles, Bernard, Belcastro, Manouvrier, Jallud

RASED : Maître E : M. Calichon

DDEN : M. Paviot

Excusée : Mme. Demarconnay, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Ruby , enseignante en réunion du conseil école-collège

Elections: Cette année : 69 votants sur 202 électeurs, 8 bulletins nuls

Ont été élus : Mmes Odon-Vigne, Dias, Koch, Juppet, Barras. (liste indépendante)

✓ **Rentrée 2015:**

Effectifs sept. 2015: 144 enfants, 16 Petits, 19 Moyens, 15 Grands, 19 CP, 23 CE1, 25 CE2, 11 CM1, 16 CM2.
2 départs sont prévus dans le mois de novembre, et une arrivée en CP le 2/11.

Equipe pédagogique :

6 classes : S. Jallud PS/GS : 10/15 (P. QUARTELLI le lundi + un mercredi / 2)

R. Manouvrier PS/MS : 6/19 (P. QUARTELLI le jeudi)

A. Bernard CP/CE1 : 20 + 6

N. Belcastro CE1/CE2 : 17 + 6

C. Ruby CE2/CM1 : 19 + 5

G. Charles CM1/CM2 : 6 + 16 (P. QUARTELLI le mardi)

Décloisonnement : Tous les CM1 et CM2 sont réunis dans la classe de Mme Charles les lundis, mardis, jeudis de 13h30 à 14h30, et les jeudis de 10h30 à 11h30 pour l'histoire, la géographie, l'anglais et les sciences.

Tous les CE2 sont réunis dans la classe de Mme Ruby les lundis, mardis, jeudis de 13h30 à 14h30, et les jeudis de 10h30 à 11h30 pour l'histoire, la géographie, l'anglais et les sciences.

Tous les CE1 sont réunis dans la classe de Mme Belcastro les lundis, mardis, de 13h30 à 14h30, et les jeudis de 10h30 à 11h30 pour l'histoire, la géographie, l'anglais et les sciences.

✓ **Organisation de l'école**

L'école de Courtenay dépend de l'inspection départementale de Pont de Chéruy.

Inspectrice : Mme Demarconnay 04-72-02-94-03

Comme chaque année, en plus des évaluations de suivi de chaque classe, des évaluations sont réalisées au niveau de la circonscription : les évaluations de CP découpées en 4 temps (une en fin septembre : phonologie + lettres) (une en décembre : lecture de syllabes et mots simples) (une en mars : lecture de textes) (une en juin : lecture de textes).

Les élèves de CE2 ont réalisé des évaluations diagnostiques en début d'année scolaire.

Les élèves de CE2 ont également passé des tests de lecture rapide en septembre (remontée des résultats à l'Inspection) et sont pris en charge en APC si besoin est, pour améliorer leurs résultats. Un nouveau bilan est mené en février pour ces enfants.

Règlement intérieur :

Le règlement a été mis à jour et est adopté par le Conseil d'Ecole. Il sera transmis à chaque famille pour signature. Les élèves de cycle 3 étudieront et signeront la charte d'utilisation des outils informatiques (internet).

Charte de la laïcité : Elle est affichée à l'entrée de l'école, elle expose les valeurs républicaines que l'école doit prôner. Laïcité, démocratie, égalité de chaque citoyen devant la loi, liberté de conscience, respect de l'autre, liberté d'expression, écoute d'autrui, politesse, tolérance, rejet de toute violence et de toute discrimination... Elle est rappelée dans le règlement intérieur et sera travaillée en classe. Elle a été présentée en réunion de rentrée dans chaque classe.

Activités Pédagogiques Complémentaires : (APC) le dispositif est inscrit au projet d'école. L'équipe enseignante présente l'avenant au projet d'école concernant l'organisation des APC pour l'année 2015-2016.

Les APC, pendant cette 1ère partie de l'année permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages et une aide au travail personnel. Elles pourront par la suite concerner une activité prévue par le projet d'école.

Elémentaire : les lundis et vendredis de 11h30 à 12h00 par groupe de 2 à 4 élèves, .

Maternelle et CP : les lundis et vendredis de 12h50 à 13h20 par groupe de 2 à 4 élèves.

RASED : réseau d'aide aux enfants en difficultés, Antenne de Montalieu

Sur l'Antenne de Montalieu : 10 communes, 13 écoles, 1600 élèves, 160 enfants signalés.

Le RASED répartit 11 % de son temps sur Courtenay.

Cette année, notre antenne est pourvue d'une psychologue scolaire et d'un maître spécialisé : un maître E qui peut intervenir auprès de petits groupes d'enfants pour une aide pédagogique pendant le temps de classe. Un poste de maître G (aide rééducative pour des difficultés d'ordre comportementales) existe sur Montalieu mais n'est pas pourvu faute de postulant formé à ce poste.

En début d'année, suite aux évaluations diagnostiques menées en classe et aux observations, les enseignants remplissent des demandes d'aide qu'ils transmettent au RASED (difficulté d'apprentissage, de mise au travail, de comportement...) Chaque demande d'aide est traitée par le RASED et donne suite à : soit une aide directe (M. CALICHON, maître E, interviendra sur l'école auprès de petits groupes d'enfants , soit une aide indirecte (observation dans la classe), soit des conseils de la psychologue scolaire (rencontre avec les familles, bilan psychologique, bilan orthophonie...), soit une équipe éducative (rencontre avec la famille, l'enseignant, la directrice, la psychologue et/ou le maître E...afin de donner pistes et conseils).

19 demandes d'aide ont été faites en ce début d'année avec chacune, en réponse, une proposition d'action de la part du RASED. D'autres demandes d'aide peuvent être faites en cours d'année.

L'équipe enseignante peut faire appel à la psychologue scolaire pour observer un enfant qui l'interpelle, les parents peuvent également en faire la demande.

La psychologue peut prendre l'enfant en entretien et en bilan (intellectuel et affectif) après en avoir fait part aux parents. Elle peut réaliser des suivis d'enfants si nécessaire, proposer une orientation et intervenir en conseil d'école pour réfléchir sur certains thèmes qui posent problème à l'école.

Elle est d'un grand soutien à l'équipe enseignante. De même, elle est disponible auprès des parents qui peuvent la contacter au 04/74/88/48/87 au par mail : rased-montalieu@ac-grenoble.fr

La Mairie participe au fonctionnement du RASED en subventionnant un « budget de fonctionnement » (1 € / enfant pour l'achat de tablettes, jeux d'apprentissages, carnets, tests psychologiques...)

PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est remis à jour chaque année, en fonction des classes, du changement de personnel.

Une simulation aura lieu dans l'année afin de sensibiliser les parents au déroulement de ce PPMS en cas de débordement sur le temps scolaire.

Nous prévoyons également une information avec les membres qui participent aux TAP afin que le PPMS puissent être mis en place s'il doit avoir lieu pendant les activités de TAP.

✓ **Projet d'école 2014**

Le projet d'école comporte 4 axes et chaque action mise en place est menée dans l'intérêt du projet d'école.

Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun (renforcer les compétences des élèves à l'écrit, harmoniser l'ensemble des outils référents, acquérir les compétences du socle APS (apprendre à porter secours) et du socle savoir nager).

Axe 2 : Education culturelle et artistique, sportive et humaniste (améliorer le parcours artistique et culturel, enrichir les connaissances du patrimoine locale, impliquer l'élève dans un projet collectif).

Axe 3 : Réponses à la difficulté scolaire et/ou aux besoins particuliers (améliorer le suivi des élèves en difficulté, valoriser la réussite des élèves/ développer des pratiques d'autoévaluation).

Axe 4 : Vie scolaire, relation école-famille, communication, partenariat (impliquer les parents dans les apprentissages de leur enfant, rendre plus lisible le livret d'évaluation, informer les familles des actions menées à l'école).

Actions : le cahier de vie en maternelle, le classeur de leçons pour le cycle 3, le cahier de progrès pour visualiser les progrès en maternelle, la mise en place d'un nouveau livret d'évaluations, la mise en place d'une fiche navette pour les enfants rencontrant des difficultés, l'organisation de rencontres sportives interclasses, l'étude du patrimoine, la musique (percussions corporelles, instruments de musique et émotions), la piscine, le thème « apprendre à porter secours »...

Projets :

- Toute l'école : échange par l'intermédiaire de l'association « Lëngo ensemble » avec une école du Sénégal de photos, de courriers...
- PS/GS et PS/MS : danse africaine avec des artistes de l'association.
- Élémentaire : musée à Lyon + visite de Lyon.
- CE2/CM1 et CM1/CM2 : cycle base-ball (7 séances) , échange avec les écoles de Trept et d'Optevoz.
- CE2/CM1 et CM1/CM2 : Théâtre au Pays des Couleurs : 8 h d'interventions avec des comédiens par classe pour des ateliers théâtraux, une représentation à Montalieu et une autre pour montrer et voir les réalisations de chacun. Projet financé par la Communauté de Communes du Pays des Couleurs et le Sou des Ecoles pour la représentation à Montalieu.

- CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 : musique . 15 séances de septembre à janvier. + découverte des réalisations de chaque école à Montalieu. Par le biais de la communauté de Communes du pays des couleurs.
- Piscine : Les enfants des classes de CP et de CE1 se rendront à la piscine de Saint Vulbas les mardis matins au 3^{ème} trimestre (du 17/03 au 02/06/2015). Financement Sou des Ecoles + Mairie. Au terme de leur cycle, tous les élèves de cycle 2 auront bénéficié d'au moins 2 années de cycle natation.
- CM1/CM2 : dans le cadre de la liaison école-collège, une visite au collège est prévue ainsi que des échanges avec une classe de 6ème. Une réunion a lieu ce jour même : conseil école collège
- Tous les enfants peuvent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque de l'école grâce à l'intervention de 3 parents bénévoles.
- Les photos de classe ont eu lieu le mardi 13 octobre.
- Le spectacle de Noël aura lieu vendredi 18 décembre.

Tous ces projets sont encore hypothétiques en fonction des possibles financements.

Y **Liaison école/collège**

Chaque école est représentée ainsi que chaque collège par un enseignant qui se rencontrent régulièrement pendant l'année scolaire pour mettre en place des activités de jumelage entre les CM2-6ème .

Le conseil école collège réfléchira sur la l'organisation du futur cycle 3 (CM1/CM2/6ème), sur les échanges de documents de suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers, sur la présentation et l'utilisation de l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

✓ **Coopérative**

Les comptes de la coopérative scolaire laissent apparaître un solde créditeur de 2 300 euros au 16/10/2015 à ajouter les cotisations à venir.

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la directrice de l'école.

La coopérative a été utilisée pour l'achat du goûters, alimentation animaux, série de livres, logiciels, matériel de sport, jeux pédagogiques, cadeau fête des mères et des pères ...

- ✓ **Inscription cantine** : des erreurs d'inscription, des oublis de la part des parents sont fréquents. Serait-il possible d'informatiser le système afin de minimiser les erreurs de transmission ?

- La Mairie étudiera le projet en fonction du coût et de l'organisation.

✓ **Questions diverses**

- Les parents de CE2-CM1-CM2 aimeraient que les enfants puissent bénéficier de cours de piscine à la Vallée Bleue.

Réponse : Depuis les changements d'horaires de chaque école, l'école de Courtenay ne peut disposer que du dernier créneau horaire auquel il faut rajouter le temps de transport. Cela est très juste dans le temps. De plus, nous sommes très dépendants de la météo qui peut être très capricieuse. Les enfants bénéficient tous de 2 années de piscine en cycle 2 et les élèves du cycle 3 bénéficieront d'un nouveau cycle sportif.

- Les parents souhaitent qu'une structure de jeux soit mise en place dans la cour de maternelle.

Réponse : Les TAP sont gratuits (c'est une des priorités de la Mairie). Cela a un coût pour la commune. Une structure de jeux coûte très chère et ne peut donc être financée actuellement.

- Les familles se demandent si la gratuité du car et des TAP sera prolongée l'année prochaine. Réponse :

Le transport scolaire dépend du Conseil Général.

Pour les TAP, il est trop tôt pour répondre (cela dépend des subventions, la dotation des communes ayant baissé, du nombre de bénévoles) mais cela reste une priorité pour la Mairie.

- Quelques familles aimeraient connaître l'origine de la viande servie à la cantine. Réponse : La Mairie se renseigne.

L'équipe enseignante remercie vivement:

- La mairie pour les réponses apportées aux besoins de l'école.
- Le sou des écoles pour leurs actions et le financement des projets.
- Les parents bénévoles qui aident pour la bibliothèque.
- M. le DDEN de sa présence

Date des prochaines réunions du conseil d'école :

- Mardi 22 mars 2016 à 18 heures
- Jeudi 23 juin 2016 à 18 heures

Diffusion des comptes rendus : Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (<http://www.courtenay38.fr/>). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.

